

Le label ISR s'engage pour faire changer les pratiques des entreprises

Les investisseurs cherchent de plus en plus à donner du sens à leur épargne, à obtenir une performance économique tout en affirmant leurs valeurs.

L'engagement actionnarial s'inscrit également dans cette mouvance, en lien direct avec le pilier Gouvernance des critères ESG et avec l'idée qu'il est possible pour un actionnaire de se montrer proactif pour influencer les décisions prises par l'entreprise dans laquelle il investit pour la pousser à adopter de **bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de bonne Gouvernance (ESG)**.

Pour ce faire, l'actionnaire - ou le fonds qui le représente - dispose de plusieurs outils, à commencer par la mise en place d'un dialogue avec l'entreprise, sous forme d'envoi de courrier ou d'entretiens avec des interlocuteurs de l'entreprise pour leur faire part de préoccupations concernant tels ou tels agissements - l'impact carbone d'une activité par exemple.

D'autres moyens de pression existent lorsque le dialogue n'est pas fructueux, comme le vote de résolutions lors d'une assemblée générale ou encore la mise en place de coalition, autrement dit un groupement d'actionnaires qui unissent leurs forces pour peser sur un vote en particulier et envoyer un message fort au conseil d'administration de l'entreprise.

Le label ISR s'inscrit dans cette idée de faire changer les choses en profondeur et sur le long terme. Il choisit d'accompagner les entreprises détenues en portefeuille vers des pratiques ESG plus vertueuses.